

FABRIQUER L'INITIATIVE LEADER

Restitution des rencontres



Sommaire :

Contexte et présentation de la démarche.....	3
Synthèse des objectifs et actions repérées.....	4
Compte rendu des échanges.....	10
Rencontre n° 1	10
Atelier 1 : Quels projets sur nos territoires et avec qui ?	10
Atelier 2 : Mise en réseau et développement économique basée sur la valorisation des ressources naturelles.....	14
Rencontre n°2	18
Atelier 1 : Quels projets sur nos territoires et avec qui ?	18
Atelier 2: Transition énergétique et écologique.....	22
Rencontre 3	25
Atelier 1 : Quels projets sur nos territoires et avec qui ?	25
Atelier n°2 : Maintien et développement des services.....	29
Liste des participants.....	30



Contexte et présentation de la démarche :

LEADER est un programme européen qui permet le financement de projets pour le développement des territoires ruraux.

Autour de la thématique « Entreprendre durablement en Pays d'ignois », de 2007 à 2013 plus de 3 millions d'euros ont été injectés pour le développement rural grâce aux projets de nombreux acteurs publics comme privés.

« FABRIQUER L'INITIATIVE LEADER » fut donc l'occasion pour le Pays d'ignois de faire un point sur les initiatives qui ont été conduites et de présenter ce programme aux territoires voisins qui pourraient être intéressés pour établir une candidature commune pour 2014-2020.

En s'appuyant sur un partenariat avec son Conseil de Développement, le Pays D'ignois a voulu que « FABRIQUER L'INITIATIVE LEADER » soit un lieu de réflexion sur les projets de demain.

Trois rencontres ont ainsi été organisées le 6 mai à Château-Arnoux, le 20 mai à Auzet et le 27 Mai à Digne-les-Bains et ont touché plus de 90 personnes.

Ces rencontres ont donc été l'occasion pour celles et ceux qui ne connaissaient pas ce programme européen de le découvrir, pour celles et ceux qui le connaissaient d'en faire le bilan, et surtout, pour tous, l'occasion de réfléchir à la mise en place d'une nouvelle stratégie pour le futur programme. Celle-ci doit contribuer à nouveau à financer des projets de développement de nos territoires, au plus proche de nos besoins. Si ces trois rencontres se voulaient généralistes, un focus a été fait à chaque fois sur une thématique en lien avec les priorités européennes :

- développement économique basé sur la valorisation des ressources naturelles et mise en réseau des acteurs ;
- transition énergétique et écologique ;
- services à la population.

Les participants ont été invités à travailler en atelier. Nous vous proposons de prendre connaissance de la synthèse de ces échanges dans les pages suivantes.

Synthèse des objectifs et actions repérées.

THEMATIQUES	OBJECTIFS	ACTIONS
Circuits-courts	Faciliter l'installation	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner à la reprise d'exploitation. - S'inspirer des expériences des espaces test.
	Faciliter la transformation	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un atelier de transformation pour les fruits à noyaux. - Accompagner la création d'ateliers collectifs (transformations fruits et légumes, plats cuisinés et viandes, tuerie volaille, conditionnement d'œufs,...).
	Accroître la distribution de produits locaux sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en réseau des producteurs. - Faciliter la création de point de vente collectif transformations fruits et légumes, plats cuisinés et viandes, tuerie volaille, conditionnement d'œufs,...). - Impliquer les citoyens dans la distribution pour développer des formes de groupement d'achat. - Sensibiliser les restaurateurs à l'utilisation de produits locaux. - Se servir des outils numériques pour rendre plus lisible et visible l'offre actuelle.
	Faire émerger des projets et favoriser la mutualisation	<ul style="list-style-type: none"> - Animation de temps de réflexion collectifs. - Mise en réseau des acteurs. - Analyse des besoins du territoire en matière d'abattoir - Créer des équipements mutualisables (ateliers de transformation collectifs...). - Faire travailler conjointement producteurs et consommateurs pour qu'ensemble ils réfléchissent aux meilleures façons de produire et consommer.
	Mettre en valeur nos spécificités locales	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la mutualisation dans les senteurs et saveurs (lavande, olivier...).

THEMATIQUES	OBJECTIFS	ACTIONS
Le bois	Structurer les filières	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse du secteur dans son ensemble (de la production à la distribution en passant par la formation des professionnels) dans les différents champs d'activité du bois (bois énergie, bois construction). - Renforcer la formation des professionnels en se basant sur l'offre actuelle. - Mise en place d'un transformateur à granulés mobile. - Etudier l'opportunité de mise en place de certains équipements comme par exemple une unité de séchage.
	Encourager les projets de plateformes	<ul style="list-style-type: none"> - Faire des études de marché. - Mettre en place une concertation. - Se servir des outils numériques.
	Faciliter la distribution	<ul style="list-style-type: none"> - Réflexion sur des modes de distribution innovant comme par exemple les AMAP bois. - Développer des labels, par exemple « bois des Alpes ». - Etude des meilleurs débouchés pour le bois sur notre territoire (bois déchiqueté, granulés, construction...).
	Valorisation de la forêt comme ressource économique	<ul style="list-style-type: none"> - Etudier notre forêt dans une optique de diversification des essences et de maintien des pâturages.
L'eau	Valorisation de cette ressource	<ul style="list-style-type: none"> - Valorisation de cette ressource dans le champ touristique. - Valorisation de cette ressource pour la production d'énergie : mettre en place une étude globale sur une microcentrale. - Valorisation des eaux de pluie.
Patrimoine	Mettre en valeur notre patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer et développer les classes vertes et rousses en s'appuyant sur les savoir faire des structures du territoire. - Organiser des événements culturels visant à promouvoir notre patrimoine auprès des habitants. - Créer des clubs « école et nature ». - Développement de nouvelles offres touristiques comme par exemple des sentiers type « itinéraires paysans » ou une « route des cabanons ». - S'appuyer sur les associations du territoire qui ont un savoir en matière de patrimoine pour proposer de nouvelles offres touristiques. - Former les citoyens au patrimoine qui les entoure en s'appuyant sur le savoir des universités du temps libre. - Relance du projet de gîte « Retrouvance » (maison forestière) - Créer de nouveau « RDV du terroir ».
	Préserver notre patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> - Travailler avec les habitants pour faire des inventaires de notre biodiversité qui pourraient notamment servir de base à des plaquettes de sensibilisation.

THEMATIQUES	OBJECTIFS	ACTIONS
Ecoconstruction, énergie et éco-exemplarité	Mise en valeur des ressources locales	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion de nos richesses type paille, sous-produits de lavande, bois, laine de mouton... - Mener une réflexion sur la méthanisation.
	Valorisation et accompagnement au développement des bonnes pratiques	<ul style="list-style-type: none"> - Valorisation et suivi des maisons passives d'Auzet pour inciter d'autres communes à s'engager dans cette démarche. - Créer un « éco-centre », centre de ressources et d'accompagnement des particuliers et professionnels - Créer un projet d'éco-mobilité à l'échelle des trois territoires.
	Développer les énergies renouvelables	<ul style="list-style-type: none"> - Etudier la faisabilité de mise en place de parc éolien. - Etude de filières pour mieux développer ce secteur économique. - Faire une étude à l'échelle des trois territoires sur les énergies renouvelables et la valorisation des ressources.
	Sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> - Construire un bâtiment passif pour accueillir les enfants (par exemple centre de loisirs). - Sensibiliser les particuliers aux déperditions d'énergie dans l'habitat. - Rendre plus lisible et visible les offres en matière de rénovation énergétique des bâtiments existants et communiquer sur les pratiques exemplaires. - Tester de nouvelles actions comme le parrainage par exemple.
	Réduction des consommations d'énergie	<ul style="list-style-type: none"> - Agir prioritairement sur l'habitat qui est une des premières causes de consommation d'énergie. - Former les professionnels de la construction et de la rénovation. - Favoriser les diagnostics thermiques. - Limiter l'éclairage public. - Accompagner les stations de ski à rationaliser leur consommation d'énergie. - Favoriser le développement économique basé sur l'économie circulaire.
	Réduction des déchets	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les projets de ressourcerie. - Sensibiliser et éveiller les consciences.
	Gestion du foncier	<ul style="list-style-type: none"> - Gérer le foncier dans un souci de respect de l'environnement.

Tourisme	Mise en valeur des ressources naturelles.	<ul style="list-style-type: none"> - Continuer à aménager des lieux à fort potentiel touristique comme par exemple le lac de l'Escale. - Diversifier l'offre d'activité touristique sur une même zone géographique (sport, culture, patrimoine, botanique...). - Repérer les richesses de notre territoire et les mettre en valeur : plantes, biodiversité...Par exemple, développer des actions de « Cuisine sauvage » pour valoriser nos plantes. - Développer des éductour sur les thématiques senteurs saveurs. - Mieux valoriser nos richesses géologiques.
	Mise en réseau des acteurs.	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en réseau les foires et marchés du territoire. - Rendre plus visible nos événements en renforçant la coopération entre office du tourisme et une mise en réseau des acteurs de « l'événementiel ». - Mise en réseau des acteurs touristiques (ADT et OT) pour mettre en place une promotion efficace de nos territoires.
	Consolider nos atouts	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'activité des thermes. - Renforcer les activités autour du mulet et du cheval. - Entretien nos équipements. - Développer l'activité VTT.
	Créer de nouveaux produits touristiques	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de sentiers thématiques. - Créer des circuits de découverte avec les différents acteurs du territoire (Bistrot de Pays, bienvenue à la ferme, points de ventes circuits courts...). - Reconversion du patrimoine industriel du Pays Durance Provence en patrimoine touristique. - Proposer des parcours thématiques, par exemple culture à Digne avec Refuges d'art, musée Gassendi, fondation Alexandra David Neel... - Développement du tourisme itinérant autour et grâce au train des Chemins de fer de Provence, la route Napoléon et la voie impériale.
	Développer des activités tout au long de l'année.	<ul style="list-style-type: none"> - Dans les zones montagnardes du territoire mettre en place des centres « nature sport » pour développer des activités hors saison (VTT, tir à l'arc...). - Renforcer l'offre touristique autour de notre biodiversité et de notre patrimoine géologique qui permette un accueil du public pendant presque toute l'année.
	Développer les complémentarités entre les différents territoires	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et valoriser les complémentarités. - Développer ce qui est homogène aux différents territoires comme par exemple l'éco-tourisme. - Etudier la saisonnalité afin de pouvoir proposer des emplois stables. - Réfléchir les lieux d'accueil de groupe de manière cohérente entre les trois territoires.

THEMATIQUES	OBJECTIFS	ACTIONS
Service à la population	Garantir un niveau minimum d'accès aux soins	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien des infirmières libérales dans les vallées. - Développer des solutions de soins à domicile dans le cas de maladie chronique.
	Maintien des personnes âgées à domicile	<ul style="list-style-type: none"> - Financer une étude et une formation des acteurs du territoire afin que la loi d'adaptation au vieillissement soit mise en œuvre au mieux par les acteurs du territoire. - Transposer le projet Monalisa (mobilisation nationale contre l'isolement social des âgés) dans la vallée de Seyne.
	Innover	<ul style="list-style-type: none"> - S'inspirer des autres initiatives en milieu rural (maisons de vie, maisons de santé, famille gouvernante,...).
	Renforcement des systèmes de garde d'enfant	<ul style="list-style-type: none"> - Etendre les horaires des lieux d'accueil pour que tous puissent accéder à des services de garde sur l'ensemble de l'année. - Réflexion sur la mise en place de système de garde des jeunes enfants là où il n'existe pas ou peu d'offre.
	Développer des services aux entreprises	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de la fibre optique. - Promotion et accompagnement à la mise en place de télétravail. - Créer une plate-forme d'initiative, de coopération et de développement.
	Améliorer l'offre de transport	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'offre existante de navette et transports collectif. - Etudier les modalités de développement des véhicules électriques. - Accompagner le développement d'offre de transport privée participative et citoyenne.
	Développer l'accès aux savoirs	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir et renforcer les activités types celles proposées par les universités du temps libre.
	Maintenir et développer l'offre culturelle	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en réseau des acteurs culturels du territoire et aide à l'étude et à la conception de projets innovants, rassembleurs et permettant d'atteindre le niveau d'ambition requis. - Consolider l'offre actuelle.

THEMATIQUES	OBJECTIFS	ACTIONS
Thématiques transversales	Renforcer la collaboration entre les acteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'animation territoriale. - Conforter la dynamique des territoires de projets par des démarches éducatives et incitatives. - Privilégier les portages collectifs de projets et d'actions. - Développer des actions de collaboration nationale et transnationale. - Mieux structurer le territoire en rassemblant des Pays ou en mettant en place des Parcs naturels. - Créer des espaces où les acteurs des territoires peuvent échanger autour de leurs projets. - Développer la coopération entre Conseil de développement pour permettre une meilleure mise en réseau des acteurs. - S'appuyer sur les pratiques de l'Economie Sociale et Solidaire : il pourrait être intéressant de valoriser cette posture afin d'y agréger d'autres acteurs de l'économie classique et des collectivités afin de créer les bases d'une plate-forme de coopération et de développement.
	Développement coordonné de nos territoires	<ul style="list-style-type: none"> - Travailler un projet de territoire tenant compte des atouts et spécificités de chacun. - Mise en place d'un agenda 21. - Coopération entre les Communautés de Communes et autres instances pour renforcer la solidarité entre les territoires.
	Maintien et création d'emploi	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement des porteurs de projets dans la création et consolidation de leurs activités et mise en place de lieux facilitateurs (espaces de coworking, pépinières...). - Favoriser le développement des secteurs créateurs d'emplois. - Travailler sur la question de la saisonnalité afin de proposer des emplois de qualité et durable. - Renforcer la mise en réseau des acteurs, par exemple le programme LEADER pourrait organiser des rencontres annuelles entre les porteurs qu'il a soutenu. - Développer des formations. - Favoriser l'innovation comme par exemple dans le champ de l'insertion, avec la mise en place des « chantiers propres ».
	Mieux répondre aux besoins des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser une plus grande coopération des acteurs présents sur le territoire et créer les bases de réflexions et d'actions communes intégrant la participation des jeunes. - Mettre en place des actions visant à conserver les jeunes sur nos territoires dans les domaines : formation, de mobilité, de santé, de culture, de loisirs et d'emploi. - Les langues sont souvent un critère d'employabilité, il faudrait développer les échanges linguistiques et culturels (échanges de projets de coopérations européens, chantiers européens,...).

Compte-rendu des échanges :

Rencontre 1

Le 6 Mai 2014, Château-Arnoux Saint Auban

Atelier 1 :

Quels projets sur nos territoires et avec qui ?



Si le Pays dignois portait pour ses 27 communes la candidature LEADER 2007-2013, celle 2014-2020 pourrait être faite sur un territoire plus étendu. Cet atelier sera pour nous tous l'occasion de:

- échanger sur les acteurs et les projets des territoires des Pays dignois, Durance-Provence et de la Communauté de Communes du Pays de Seyne.

Compte-rendu des échanges qui ont eu lieu entre 4 groupes d'environ 7 personnes pendant 45 minutes.

La collaboration :

La thématique de la collaboration est très vite intervenue dans les échanges. Pour les participants, il paraît important de travailler ensemble pour mieux répondre aux besoins de nos territoires. Le programme LEADER apparaît être une bonne opportunité pour amorcer une collaboration entre les territoires et les acteurs. Pour que cette collaboration soit efficace, il est important que soit mise en place une animation territoriale et que les acteurs travaillent ensemble pour unir leurs forces.

De nombreux intervenants ont souligné l'importance de privilégier une culture de la coopération.

Cet esprit de coopération qui s'inscrit naturellement dans la dynamique des territoires de projets doit être conforté par des démarches éducatives et incitatives (en privilégiant les portages collectifs de projets et d'actions, par exemple).

Si la collaboration au sein de nos territoires semble importante, il est apparu que la coopération nationale et transnationale peut aussi beaucoup apporter au développement de nos territoires. En effet, dans certains domaines il est intéressant de s'inspirer d'expériences réussies et de les adapter aux besoins de nos territoires.

Les projets :

Les participants ont tenté de recenser et d'identifier les projets phare du territoire Durance Provence.

Projet éco-touristiques :

Un sujet qui pourrait être intéressant est l'étude des réservoirs de biodiversité méconnue, notamment autour des lacs.

Le lac de l'Escale a un fort potentiel de développement économique sur le territoire. Bien qu'il se soit envasé, l'attractivité de ce lac a connu un rebond grâce au sentier autour du lac, l'aménagement des roselières, et à la mise en place des observatoires pour les oiseaux. Il faut continuer à aménager ce lieu à fort potentiel touristique.

Les arbres de l'axe Durance constituent une véritable richesse qu'il conviendrait de mieux valoriser.

Il serait intéressant de valoriser les plantes sur le Pays Durance Provence. Ces plantes peuvent être notamment utilisées dans des activités de « cuisine sauvage ».

Il semble aussi important de conforter les équipements touristiques et de travailler à un projet du musée qui pourrait attirer des touristes.

Projets circuits courts:

Les fruits anciens en Pays Durance Provence sont largement présents. Il serait intéressant de mettre en place un atelier de transformation qui permettrait de commercialiser un plus grand nombre de fruits. S'équiper d'un appareil de transformation de fruits à noyaux permettrait notamment de créer de la valeur locale.

La mise en réseau des acteurs dans le domaine des circuits courts semble là aussi très importante, il faut créer de l'émulation entre producteurs. Les points de vente collectifs peuvent être un bon outil pour les amener à travailler ensemble. Il faut aussi travailler à la mise en place de projets

transversaux où le but serait d'aider à l'émergence de projet grâce à des forums et des temps d'échanges et de débats.

La question de l'échelon territorial a été abordée à de multiples reprises. En effet, mutualiser des projets à l'échelle des Pays dignois, Durance Provence, et de la Communauté de Communes du Pays de Seyne semblerait très intéressant notamment en ce qui concerne des ateliers de transformation collectifs, une sensibilisation des lieux de restauration collectifs aux circuits courts ou encore pour étendre des dispositifs existants comme par exemple « Pays gourmand ».

Les participants ont rappelé l'importance d'une ingénierie territoriale notamment pour l'accompagnement au montage de dossier de subvention et pour la mise en réseau des acteurs.

Le territoire :

La question du territoire est posée aux participants. En effet jusqu'à maintenant le Pays dignois portait seul un GAL LEADER. La candidature de demain pourrait être portée par un territoire plus large comprenant en plus du territoire du dignois celui de Durance Provence et de la communauté de Communes du Pays de Seyne. Mais quelles sont les spécificités de ces territoires ? Qu'est ce qui les rassemble ?

Ce qui rapproche les trois territoires, c'est qu'ils sont à la fois productifs et attractifs pour les touristes. Ils ont en commun une ruralité forte avec des ressources agricoles et artisanales importantes, un patrimoine naturel et des ressources environnementales considérables, un patrimoine architectural riche (villages, chapelles,...), un territoire d'attractivité touristique et sportive. Ces territoires sont confrontés à des problèmes similaires notamment en ce qui concerne les questions de gestion de l'eau, de pression foncière sur certains secteurs et le soutien aux nouvelles installations agricoles et artisanales.

Il serait plus pertinent de parler de contraste entre les territoires plutôt que de différenciation. Chaque territoire a des spécificités et des complémentarités. Par exemple, la Communauté de commune du Pays de Seyne possède plus de ressources liées à la neige ainsi qu'une spécificité autour du mulet et du cheval, le Pays dignois possède les thermes, les sports de haut niveau, les services (commerces, administrations,...) et le Pays Durance Provence a pour spécificité son passé industriel et son nouveau maillage de PME et TPE, sa diversité de cultures et de populations, un pôle senteurs et saveurs, et la ressource olivier.

Qui sont les acteurs du développement local notamment sur le territoire du Pays Durance Provence ?

A cette question les participants ont répondu : les Communautés de Communes, les Communes mais aussi les secteurs privés et notamment les associations.

A été également soulignée l'importance du secteur de l'économie sociale et solidaire dans nos territoires (pourcentage de structures et d'emplois bien supérieur à la moyenne régionale). Cette forte implantation est à rapprocher des caractéristiques sociaux-économiques, géographiques et culturelles de nos territoires : elle répond probablement en partie à des besoins non couverts par l'économie classique et par les services publics. En ce sens, l'ESS constitue un secteur majeur du développement local basé sur l'initiative des populations en lien avec des besoins identifiés.

Atelier 2 :

Mise en réseau et développement économique basé sur la valorisation des ressources naturelles.



Nos territoires sont riches en ressources naturelles. Circuits courts et tourisme sont des exemples de secteurs qui basent leur modèle économique sur leur mise en valeur. Cet atelier sera l'occasion de porter une réflexion commune sur les moyens d'utiliser nos ressources naturelles comme mode de développement économique et de se poser la question de la mise en réseaux des acteurs.

Compte-rendu des échanges qui ont eu lieu entre 4 groupes d'environ 7 personnes pendant 45 minutes.

Les ressources naturelles sont à envisager de manière globale. Il faut imaginer des projets innovants. Notre territoire a une caractéristique remarquable en termes d'environnement naturel. Comment partir de ce trésor, de cette richesse de paysages, de pleine nature pour développer économiquement notre territoire ?

Les participants ont ciblé une série d'actions qu'il serait intéressant de soutenir sur notre territoire.

Valorisation des ressources agricoles :

Faciliter les installations semble un enjeu important. Il faudrait s'inspirer des expériences des espaces tests et réfléchir à comment accompagner la reprise d'exploitation.

Innovations et mutualisations notamment dans la production, la transformation et la commercialisation sont les enjeux de demain. Il faut accompagner la création d'ateliers collectifs (transformations fruits et légumes, plats cuisinés et viandes, tuerie volaille, conditionnement d'œufs,...).

Nous devons mettre en valeur nos spécificités. Le secteur senteurs et saveurs doit être valorisé et nous devons encourager la mutualisation dans ce domaine entre nos trois territoires y compris autour de l'olivier.

La filière locale bois :

La valorisation locale du bois énergie en tenant compte du travail sur les chartes forestières semble incontournable. Il faut encourager les projets comme celui de plateforme sur Bras d'Asse et ceux basés sur du multi partenariat local comme les projets scieries mobiles tout en étudiant la concurrence dans ce secteur.

Attention, pour réfléchir à la valorisation de la filière bois-énergie, il faut réfléchir à la taille du territoire, est-il assez grand ? Il est important de mettre en réseau les acteurs après les avoir recensés. Un travail de concertation pourrait aider à cela.

Notre bois peut aussi être valorisé dans la construction. Il faut analyser ce secteur dans son ensemble : de la production du bois à son utilisation en passant par la commercialisation et la formation des professionnels en s'appuyant sur les dispositifs existants (notamment la formation sur la gestion alternative des forêts). Nous pourrions imaginer de nouveaux modes de commercialisation comme des AMAP bois. Pourquoi ne pas créer un transformateur à granulés mobile.

Ecoconstruction :

En plus du bois, notre territoire dispose de richesses naturelles très intéressantes pour le secteur de l'écoconstruction; pailles, sous-produits de lavande, bois, laine de moutons, etc., sont autant de ressources qu'il convient de valoriser.

Ecotourisme et cultures locales :

Le Pays Durance Provence est tout particulièrement investi dans ce domaine avec un projet important de valorisation culturelle et environnementale autour du lac de l'Escale et de la Durance avec une maison du lac et des sentiers découvertes (deuxième réserve en terme de diversité des espèces d'oiseaux de région PACA.).

La mise en place de sentiers découvertes (comme par exemple un « itinéraires paysans » ou une « route des cabanons ») semble être le type de projet qui favorise la mise en valeur de nos territoires. Il convient aussi de développer des projets visant à valoriser : la flore (stage sur connaissance et utilisation des plantes du lac), le patrimoine matériel et immatériel (ancien port gallo-romain autour du lac, savoir-faire comme celui de la fabrication des jarres : le dialecte Volonnais du provençal) en s'appuyant sur les associations locales.

La formation citoyenne est importante pour valoriser nos ressources, les universités populaires et du temps libre peuvent accompagner cette démarche.

La mise en place d'un Educ'tour autour des plantes sauvages à cuisiner, des routes senteurs et saveurs, des sentiers de valorisation du patrimoine local pourrait aussi aider au développement de ce type d'activités.

Le Pays dignois travaille à la mise en réseau des fêtes et foires de son territoire. Cette démarche pourrait être renforcée et être étendue aux deux autres territoires.

Nous disposons d'un patrimoine géologique unique qu'il convient de plus valoriser.

Les thermes peuvent aussi représenter un secteur à forte attractivité touristique, il convient de le renforcer.

La valorisation du mulet et du cheval est aussi une piste de développement de nos territoires.

Concernant les ressources lavande et olivier, elles représentent un véritable outil touristique. Il faudrait recréer un lien entre cette ressource et les producteurs.

Il serait pertinent de créer des produits touristiques en créant un ou plusieurs circuits découverte avec les bistrot de pays, le réseau bienvenue à la ferme, les points de vente en circuits courts, le musée de la lavande...

Nous devons réfléchir au public jeune. Faire connaître notre environnement et sensibiliser à sa protection, notamment par le biais d'actions culturelles (projections cinématographiques, débats...) est un enjeu. Il serait intéressant de créer un club CPN « école de la nature » et de développer les classes vertes et rousses.

Il faut aussi promouvoir cette richesse en organisant des manifestations culturelles à destination des habitants, ces manifestations pourraient avoir lieu dans des lieux emblématiques de notre patrimoine bâti.

Circuits courts :

La valorisation de nos richesses en circuits courts est une véritable opportunité pour nos territoires.

Une réflexion toute particulière est à mener sur la viande grâce aux abattoirs. Il est important toutefois de réfléchir à la complémentarité entre les établissements de Seyne et Digne. Concernant la volaille il manque des installations de tuerie.

Il faut penser à des modes de commercialisation innovants comme une AMAP bois par exemple. Un label « bois des Alpes » pourrait peut-être ouvrir des portes dans ce domaine. Le programme LEADER pourrait permettre le financement d'une étude de structuration de filière dans le domaine du bois.

Mise en réseau :

La mise en réseau des acteurs semble inévitable afin de rendre plus performants nos territoires. Nous avons intérêt à réfléchir collectivement, en coopération et en complémentarité. Le programme LEADER peut nous aider dans cette démarche en finançant notamment des études. Nous devons repérer les bonnes pratiques et nous inspirer de projets reproductibles ailleurs.

Cette mise en réseau doit se faire de pair avec une structuration de nos territoires : le rassemblement de Pays ou la mise en place de Parc Naturel Régional (PNR) pourrait nous permettre d'être plus performants.

Il est important de créer des espaces où les acteurs des territoires peuvent échanger autour de leur projet. Une coopération des différents Conseils de développement pourrait permettre une meilleure mise en réseau.

Il se passe beaucoup de chose sur notre territoire mais nous avons du mal à communiquer dessus. Une coopération entre offices du tourisme et une mise en réseau des acteurs de « l'événementiel » et du tourisme pourraient permettre une meilleure visibilité des événements. Il faut améliorer notre communication à destination des touristes et des habitants : la création d'un support de communication commun pourrait nous aider à atteindre cet objectif.

Pour un meilleur développement économique de notre territoire nous devons cibler des secteurs et mettre en réseau les acteurs afin de favoriser leur coopération. Il pourrait être intéressant de mettre en place cette démarche dans le secteur des senteurs et des saveurs.

La mise en réseau des acteurs en vue de la construction de la candidature LEADER est une démarche très importante. « Fabriquer l'initiative LEADER » est une première action dans ce sens.

On peut souligner que l'économie sociale et solidaire porte en elle-même les notions de coopération, de développement local durable. Il pourrait être intéressant de valoriser cette posture afin d'y agréger d'autres acteurs de l'économie classique et des collectivités afin de créer les bases d'une plate-forme de coopération et de développement.

Rencontre 2

Le 20 Mai 2014, à Auzet

Atelier 1 :

Quels projets sur nos territoires et avec qui ?



Si le Pays dignois portait pour ses 27 communes la candidature LEADER 2007-2013, celle 2014-2020 pourrait être faite sur un territoire plus étendu. Cet atelier a été l'occasion d'échanger sur les acteurs et les projets des territoires des Pays dignois, Durance-Provence et de la Communauté de Communes du Pays de Seyne.

Compte-rendu des échanges qui ont eu lieu entre 4 groupes d'environ 6 personnes pendant 45 minutes.

Le territoire :

Ce qui est similaire entre le Pays dignois et la Communauté de communes du Pays de Seyne c'est tout d'abord des éléments géographiques et économiques : la Bléone, le massif des Monges, la ruralité, la haute qualité paysagère naturelle et diversifiée, la ressource naturelle forêt, les systèmes agricoles. Ces deux territoires possèdent à leurs extrémités des pôles économiques forts basés sur des ressources naturelles propres (station de ski et activité autour du lac). Le Pays Durance Provence a, quant à lui, une activité économique plus industrielle.

Ce qui différencie les trois territoires c'est l'autoroute pour le bassin de la Durance, mais aussi le climat géographique, l'un plus provençal, l'autre plus moyenne montagne. Cette différence de climat crée de la richesse et de la biodiversité. Il est à la fois possible de trouver un brin de lavande et une edelweiss.

La Communauté de Communes du Pays de Seyne est un territoire très sensible aux questions de maintien de la population et de développement d'activités économiques tout au long de l'année.

Il semble important que les Communautés de Communes et autres instances coopèrent entre elles pour que la solidarité entre les territoires se développe et que le lien entre les différents villages soit renforcé.

Un projet de territoire tenant compte des atouts et des spécificités de chacun devrait être travaillé. Une fois ce projet réalisé, des thématiques de développement pourraient être identifiées et des actions type Agenda 21 pourraient être lancées.

Les acteurs du territoire :

Sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Seyne, les acteurs du développement local sont composés de nombreuses associations. Les activités touristiques sont très présentes sur ce territoire et beaucoup orientées vers le ski. Ce développement économique renforce les enjeux liés au réchauffement climatique. C'est une activité économique qui nécessite de forts investissements.

Les projets :

Par leurs échanges les participants ont tenté de référencer les projets phare qui pourraient aller dans le sens d'un développement économique durable des territoires. Ont été identifiées les thématiques :

Le bois :

Nos forêts sont une ressource économique très intéressante. Il conviendrait d'étudier notre forêt dans une optique de diversification des essences et de maintien des pâturages.

L'étude de la ressource n'est pas le seul enjeu, nous devons réfléchir à la formation des professionnels du secteur (travailler sur la formation d'éco gestionnaire récoltant), au mode de production (par exemple scierie mobile) et aux débouchés (vente de bois déchiqueté, granulés...).

Le patrimoine :

Il convient de travailler à la valorisation de notre patrimoine. La relance du projet de gîte de la « Retrouvance » par une coopération entre les territoires pourrait être une action intéressante. Créer des « rendez-vous du terroir » à l'échelle des trois territoires pourrait être un moyen de valoriser de nouvelles activités comme par exemple tout ce qui se fait autour du Mulet.

La Chapelle de Salette est un lieu qu'il faudrait valoriser.

L'eau :

L'eau est une richesse et une ressource économique. Elle a un intérêt pour le développement touristique mais aussi pour la production d'énergie. Une étude globale sur une micro-centrale pourrait aider à savoir comment exploiter cette ressource.

Le tourisme :

Les acteurs du tourisme sont essentiellement tournés vers les activités touristiques autour du ski, un axe de développement autour de la montagne en tant que telle devrait être envisagé. La mise en place d'un centre « nature sport » avec des activités variées comme, la marche, le tir à l'arc, le VTT permettrait de valoriser des activités montagne tout au long de l'année.

Circuits courts :

L'enjeu pour les circuits courts est d'impliquer les citoyens dans la démarche par le biais de regroupement de producteurs et de consommateurs. Il faut rassembler producteurs et consommateurs afin qu'ensemble ils réfléchissent aux meilleures façons de produire et consommer.

L'énergie et l'éco-exemplarité :

Les maisons passives d'Auzet sont un projet intéressant qu'il conviendrait de dupliquer. Pour une meilleure consommation d'énergie il faut réfléchir aux réseaux de chaleur comme dans le Pays de Seyne.

Il serait intéressant d'étudier aussi la production d'énergie par parc éolien. Un projet de coopération dans le cadre du programme LEADER sur cette thématique serait intéressant.

Avoir une vision globale de nos consommations et production d'énergie est important, il faudrait mettre en place une étude globale sur l'ensemble du nouveau territoire sur les énergies renouvelables et la valorisation des ressources.

Pour continuer sur la dynamique des maisons passives, il serait intéressant de construire un bâtiment passif qui pourrait accueillir le centre de loisirs.

Analyser ses consommations dans leur ensemble est un enjeu important. Nous devons avoir une réflexion globale qui porte sur l'eau, l'énergie, et le gaspillage alimentaire.

Deux projets pourraient permettre le développement de cette thématique : un projet d'éco-centre et un projet d'éco-mobilité.

Projet eco-centre : ce centre pourrait être un lieu qui pourrait rassembler les dynamiques communes autour des questions de développement durable. Accessible à tous les citoyens et porteurs de projets, ce lieu pourrait être un lieu d'éducation, d'aide aux montages de projets, et de ressources bibliographiques. Le programme LEADER ainsi qu'un fort partenariat avec une commune pourrait permettre le montage d'un tel projet qui pourrait rayonner sur l'ensemble du territoire. Il existe un projet similaire dans les Hautes-Alpes, ainsi qu'un projet d'hotel ESS sur digne autour de la transition énergétique

Projet eco-mobilité : un projet d'éco-mobilité à l'échelle des trois territoires permettrait de mutualiser les actions dans ce domaine et proposer un service de qualité à la population.

Service à la population:

La spécificité géographique et démographique du territoire de la Communauté de Communes du pays de Seyne nécessite une véritable réflexion sur le maintien des services de proximité.

Un certain nombre de secteurs d'intervention ont été énoncés comme par exemple le **maintien des infirmières libérales dans la vallée**.

La question de la **garde des enfants** a été aussi abordée, une des propositions est d'étendre les horaires d'ouverture du centre aéré pour qu'il puisse accueillir des enfants tout au long de l'année. Une solution de garde des plus petits est aussi à étudier.

La thématique des **personnes âgées** a été énoncée d'une part en ce qui concerne le risque d'isolement mais aussi en ce qui concerne l'accès aux soins. Une réflexion pourrait être menée pour développer des solutions de soins à domicile dans le cas de maladie chronique. La question des personnes âgées est d'autant plus importante depuis la « loi d'adaptation au vieillissement ». Le programme LEADER pourrait financer une étude et une formation des acteurs du territoire afin que cette loi soit mise en œuvre au mieux par les acteurs du territoire. Le projet Monalisa (mobilisation nationale contre l'isolement social des âgés) pourrait être transposable dans le Pays de Seyne.

La question de **la jeunesse** peut également être abordée à l'échelle du nouveau territoire LEADER. Dans ce domaine également il s'agirait de favoriser une plus grande coopération des acteurs présents sur le territoire et créer les bases de réflexions et d'actions communes intégrant la participation des jeunes.

L'enjeu des questions ayant trait aux jeunes questionne également les aspects de formation, de mobilité, de santé, de culture, de loisirs et d'emploi. Cela pose la question de l'avenir de nos territoires et de leur capacité à conserver, voire à faire venir, une population jeune et active.

Il faut favoriser les services à la population avec la création d'emplois. L'installation de la **fibres optique** serait un service intéressant. En effet, en plus d'attirer des entreprises, cela pourrait permettre le développement du télétravail. Le **télétravail** peut être une réponse aux questions complexes de mobilité mais il convient d'analyser dans quelles filières il peut se développer.

Atelier 2

Transition énergétique et écologique.



Face aux enjeux actuels, porteurs de projets privés et publics sont de plus en plus nombreux à agir dans ce secteur : mobilité, éducation, économie circulaire, développement des énergies renouvelables, rénovation énergétique de l'habitat, compostage... Echange sur vos projets et vos idées d'actions en la matière.

Compte-rendu des échanges qui ont eu lieu entre 4 groupes d'environ 6 personnes pendant 45 minutes.

Sobriété énergétique :

L'habitat est le premier poste de consommation d'énergie. Que ce soit dans le cas d'habitat neuf ou ancien il convient d'intervenir pour une réduction des consommations d'énergie.

Des actions à destination des particuliers et des professionnels doivent être proposées : aides aux diagnostics thermiques, suivis des maisons passives et valorisation de l'impact de la construction sur les consommations d'énergie, formation des professionnels et sensibilisation des particuliers à la déperdition d'énergie dans les habitations.

L'enjeu est que l'ensemble des territoires mettent en place des actions dans ce domaine. Il est aussi important de rendre plus lisibles et visibles les offres existantes et de communiquer sur les pratiques exemplaires. Une réflexion sur les matériaux est aussi à avoir : comment valoriser nos ressources locales dans les constructions ?

L'éclairage public, est un domaine d'action qui semble pertinent. Il faut inciter à la sobriété et travailler à l'harmonisation des consommations tout en ayant une réflexion sur l'utilité de l'éclairage. Le programme LEADER pourrait permettre de soutenir ce genre de projet.

Les stations de ski nécessitent pour leur fonctionnement beaucoup d'électricité. Il serait intéressant de les accompagner à rationaliser leur consommation.

Un **développement économique** basé sur l'économie circulaire, les circuits courts les services de proximité et l'expertise citoyenne est très important face aux enjeux de transition écologique.

Economie des ressources et valorisation :

Le bois est une ressource que nous pourrions plus utiliser en tant qu'énergie ou matériel de construction. Il conviendrait que le programme LEADER aide à la structuration et à la promotion de cette filière ainsi qu'à l'étude d'opportunité de création de certains équipements comme par exemple une unité de séchage.

L'eau. La valorisation des systèmes de récupération des eaux de pluie pour les sanitaires et l'arrosage pourraient nous permettre de diminuer nos consommations.

Notre biodiversité doit être préservée et valorisée. Un travail avec les acteurs locaux comme par exemple faire à Auzet un inventaire pendant le mois de juin permettrait notamment la création et la diffusion d'un prospectus aux habitants.

Recycler **les déchets**, réutilisation des objets dont la fabrication est consommatrice d'énergie (électroménager, numérique, ...), réparation d'objets sont autant d'actions qu'il serait intéressant de développer. Il est aussi important de mettre en place des actions pour éduquer et éveiller les consciences sur ces thématiques.

Une gestion du foncier soucieuse de l'environnement doit être systématisée.

La méthanisation est un fort potentiel auprès des éleveurs bovins.

Mobilité :

Les caractéristiques géographiques ainsi que la densité de population rendent la question de la mobilité complexe.

Il faut renforcer l'offre existante de navettes et de transport collectif mais aussi réfléchir aux modalités de développement des véhicules électriques

et à comment une offre privée dans ce secteur pourrait s'étoffer pour répondre au mieux aux besoins des habitants.

Il est important de mener une réflexion globale sur la mobilité. Nous devons agir sur comment nous nous déplaçons et sur pourquoi nous nous déplaçons. Le développement du télétravail est donc une piste à développer pour agir sur la mobilité. Des centres d'accueil de « télétravailleurs » pourraient peut-être permettre le développement de cette pratique.

Développement des énergies renouvelables :

Une structuration de la filière énergies renouvelables et une sensibilisation du grand public, notamment des particuliers avec des projets de travaux dans leur habitation pourrait permettre de développer ce secteur.

Communiquer :

Il faut sortir aussi des méthodes de communication conventionnelles en faisant par exemple des actions de parrainage ou de diffusion de bonnes pratiques ou actions innovantes et exemplaires.

La mobilisation citoyenne pour sensibiliser aux changements climatiques et aux modes de vie est très importante.

La création de documentation pourrait aider à diffuser les bonnes pratiques.

Il faut inciter à la mutualisation dans les différents secteurs, par exemple un portail unique de la rénovation énergétique ou de l'offre touristique.

Il est aussi important de communiquer auprès des pouvoirs publics pour qu'ils évaluent l'impact environnemental des projets qu'ils mettent en œuvre ou soutiennent financièrement.

Rencontre 3

Le 27 Mai 2014, à Digne-les-Bains

Atelier 1 :

Quels projets sur nos territoires et avec qui ?



Si le Pays dignois portait pour ses 27 communes la candidature LEADER 2007-2013, celle 2014-2020 pourrait être faite sur un territoire plus étendu. Cet atelier a été l'occasion d'échanger sur les acteurs et les projets des territoires des Pays dignois, Durance-Provence et de la Communauté de Communes du Pays de Seyne.

Compte-rendu des échanges qui ont eu lieu entre 4 groupes d'environ 6 personnes pendant 45 minutes.

Le territoire :

Le territoire des Pays dignois, Durance Provence et de la Communauté de Communes de Seyne ont une géographie différente, au Nord « territoire de montagne », au Sud « territoire de Provence ».

Digne-les-Bains a une position centrale de par son statut de ville préfecture.

Il y a des nuances dans ce qui fait l'attrait touristique des trois territoires mais le tourisme reste un secteur important pour le développement économique de tous. Il faut travailler à valoriser les complémentarités.

L'Eau est un point commun.

Il faut travailler à des projets de territoire. Aujourd'hui ce n'est pas clair, on parle à la fois du territoire d'une future candidature LEADER et de celui du syndicat mixte des Monges.

Les différentes institutions doivent travailler entre elles notamment les communautés de communes, les parcs naturels et les Pays.

Pour que la notion de territoire ait du sens il faut développer ce qui est homogène. Par exemple l'éco-tourisme est un projet transversal aux trois (lac de l'Escale, réserve géologique, biodiversité à Seyne ...)

Les projets :

Par leurs échanges les participants ont tenté de référencer les projets phare qui pourraient aller dans le sens d'un développement économique durable des territoires. Ont été identifiées les thématiques suivantes :

Attractivité touristique :

Un des enjeux pour nos territoires c'est de développer des projets créateurs d'emplois. Le tourisme est un secteur qui peut se développer.

Le Pays Durance Provence pourrait reconvertir son patrimoine industriel en patrimoine touristique, le Pays dignois pourrait baser son développement sur les activités de pleine nature (VTT, Via ferata), sur les thermes mais aussi sur du culturel avec les refuges d'art, le musée Gassendi et la fondation Alexandra David Néel.

Il faut entretenir nos équipements, il faudrait par exemple rénover l'écomusée de La Javie Autrefois.

Le tourisme itinérant grâce au train des pignes, route Napoléon, voie impériale (sentier pédestre et équestre) pourrait être développé.

Il faut permettre aussi aux résidents de redécouvrir leur patrimoine car ceux sont les habitants du territoire les meilleurs ambassadeurs pour faire venir les touristes ou les garder plus longtemps sur le territoire. Les commerçants sont aussi des acteurs importants car ils sont en relation directe avec les touristes. Le programme LEADER pourrait permettre l'organisation d'un eductour avec des habitants et des commerçants pour les former à être ambassadeurs du territoire.

La saisonnalité est à prendre en compte dans le développement des activités touristiques. La complémentarité de l'offre touristique entre les trois territoires doit en tenir compte.

Hébergement touristique :

Il faut faire venir les touristes sur le territoire, savoir les garder et leur donner envie de revenir. La difficulté pour les faire rester ou revenir est le manque de structures d'hébergement sur notre territoire rural. Ce manque est lié au fait qu'il faudrait d'important investissements pour rénover les structures d'accueil.

Déficit aussi des structures accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Dans le Pays de Seyne, il y a des bâtiments qui hébergeaient autrefois des colonies de vacances qui pourraient être réhabilités en logements touristiques. Le programme LEADER pourrait financer des études de faisabilité sur la réouverture de lieux qui permettraient l'accueil de groupes. Il faudrait penser à la mise en place de lieu d'accueil de groupes de manière cohérente entre les trois territoires.

Il y a un véritable enjeu à améliorer l'image de nos territoires pour donner envie à des privés d'investir notamment dans des structures d'hôtellerie.

Mise en valeur de nos ressources naturelles :

Nous disposons d'un grand nombre de ressources favorables à la pratique du VTT.

Le VTT est un des atouts de notre territoire. Il faut développer cette activité sans tomber dans le piège de la mono activité. Une réflexion sur le vélo électrique est aussi à mener.

Notre **biodiversité et notre patrimoine géologique** sont aussi de véritables atouts. Le tourisme de découverte naturaliste (lac de Volonne, réserve géologique, jardin des papillons...) doit être développé. Cette activité touristique permet de prolonger la saison touristique au-delà des mois d'été. Ces activités sont aussi un complément aux séjours sportifs. En effet, les personnes veulent en complément des activités sportives des activités culturelles.

Il est important de valoriser nos spécificités et nos ressources locales. Le programme LEADER pourrait notamment accompagner l'activité autour de la poire Sarreau.

Le développement **d'évènementiels culturels** de qualité peut aussi représenter un attrait touristique.

Renforcer la complémentarité entre les acteurs touristiques :

L'Agence de Développement Touristique (ADT) 04 assure la promotion du département à l'extérieur. A l'intérieur du département, la promotion est assurée par les offices du tourisme mais il y a un risque qu'ils jouent plus la concurrence entre eux que la complémentarité. Il est important de mettre tous ces acteurs en réseaux pour une promotion efficace de nos territoires. Il faut aussi faire travailler en réseau les professionnels du tourisme (accompagnateurs, ceux qui proposent des activités, de l'hébergement...) et les associer dès le départ à la conception des projets de développement touristique.

Nous devons réfléchir l'offre touristique de façon transversale en impliquant d'autres acteurs : quelle formation dans les métiers du tourisme ? Comment valoriser le patrimoine ? Par exemple, les chantiers d'insertion pourraient développer les offres de service comme le nettoyage des lieux touristique, le débroussaillage de sentiers... Le tourisme peut être le fil conducteur du développement économique local. Cela implique une connaissance des acteurs locaux et de leur mise en réseau.

L'emploi:

L'emploi reste un thème prioritaire.

Dans le champ touristique il faut être vigilant à la précarité des emplois liés à la saisonnalité des activités.

Il est important de favoriser l'accompagnement à la création d'entreprise via notamment l'immobilier d'entreprise : pépinières, des hôtels d'entreprise, espace de coworking...

L'économie sociale et solidaire représente une large part de l'emploi sur nos territoires. Il convient de favoriser son développement.

Nous devons aussi améliorer notre système de formation pour proposer une offre en adéquation avec les besoins de notre territoire.

Lutter contre le désenclavement numérique pourrait être une piste créatrice d'emplois.

Maintien et développement des services :

Il faut travailler au maintien et au développement des équipements actuels.

Une solidarité territoriale doit s'exercer afin d'éviter la création de zones dépourvues de service sur nos territoires.

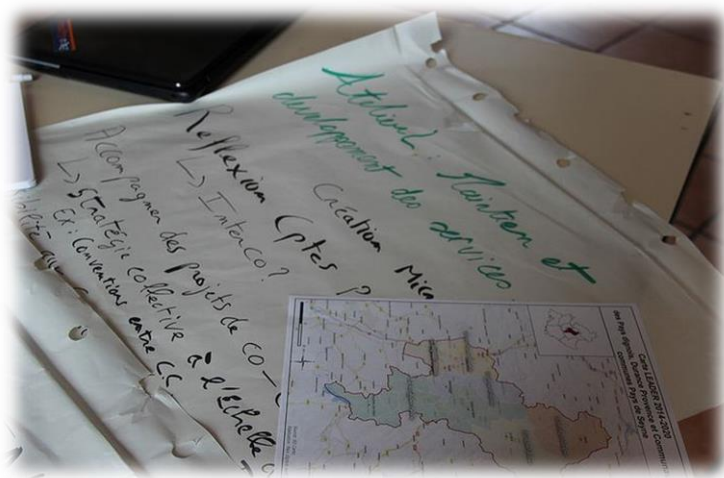
Il est important d'analyser les besoins de la population pour mettre en place des services de qualité.

Les acteurs du territoire :

Ce sont les collectivités en fonction de leur compétence et les acteurs privés. Il faut faire travailler ces acteurs ensemble afin de proposer des politiques de développement efficaces. Dans la programmation LEADER à venir il convient notamment de mieux associer les chambres consulaires que ce qui a été fait lors de la programmation actuelle.

S'il y a une forte participation des acteurs de l'ESS tant au sein du conseil de développement du Pays dignois qu'au sein du comité de programmation du GAL, il faudra que les autres champs d'activité présents sur notre territoire soient représentés. En effet, tous les acteurs doivent pouvoir s'investir dans cette dynamique locale. Tous les professionnels, artisans, agriculteurs, commerçants, entrepreneurs... ont leur place et pour une plus grande neutralité, cette représentation pourrait se faire par le biais des chambres consulaires.

Atelier n°2 : Maintenance et développement des services.



La question du maintien des services est cruciale dans nos territoires ruraux. Cet atelier a été l'occasion de réfléchir au maintien et au développement de services marchands et non marchands à la population (hors service public) Des champs de la jeunesse, à celui de la mobilité en passant par les possibilités que peuvent nous offrir le développement des nouvelles technologies, l'objectif de cet atelier était de faire le point sur nos besoins et sur les projets en la matière.

Compte-rendu des échanges qui ont eu lieu entre 4 groupes d'environ 6 personnes pendant 45 minutes.

Services à la personne et de proximité :

Il est nécessaire d'innover dans le domaine des services à la personne, notamment dans les territoires ruraux. Des projets novateurs émergent sur d'autres territoires ruraux en France et en Europe (maisons de vie, maisons de santé, famille gouvernante,...). Si les services à domicile existent déjà, des champs restent à explorer dans les micro-projets locaux.

Dans le domaine des savoirs, des besoins latents existent chez les habitants et chez les touristes (par exemple les curistes sont à la recherche d'activités dans ce domaine). Des associations et, plus largement, des structures de l'économie sociale et solidaire, fortement présentes sur le territoire, peuvent innover et répondre à des services nouveaux dans ce domaine.

Dans le secteur de l'économie non marchande, soulignons l'importance des services rendus par les associations et les initiatives bénévoles dans le domaine de la culture et des loisirs.

Il faut réfléchir à ces collectifs qui peuvent s'épuiser, sur leurs mises en réseau possibles dans ce domaine et évaluer leur potentiel économique ou viabilité sans parler de but lucratif.

L'idée d'une plate-forme d'initiative, de coopération et de développement, associant l'ensemble des acteurs économiques est à creuser.

Mobilité :

L'inter modalité est un enjeu de taille pour nos territoires ruraux. Des projets comme le vélo et la voiture électrique en location ou auto partage, ainsi que le développement du train sont des actions qui pourraient faciliter la mobilité sur nos territoires dans un contexte de transition énergétique.

Il faut penser la mobilité en réponse à la fois aux besoins des habitants et à ceux des touristes.

Tourisme :

Nous devons miser sur des services « qualité de vie » plutôt que sur le quantitatif.

Les outils numériques, ainsi que la qualité des réseaux sont vitaux pour satisfaire une offre touristique.

Jeunesse :

La question de la jeunesse doit être considérée comme une opportunité pour le territoire et non comme une charge.

Il conviendrait d'identifier précisément les axes d'études qui nous permettraient de mieux mesurer les enjeux auxquels sont confrontés les jeunes de nos territoires.

Les politiques de jeunesse manquent souvent de recul et d'analyse et pêchent par défaut de globalisation des enjeux et solutions.

Formation, loisirs, culture, logement, sport, déplacement... une approche multiple et le croisement des points de vues intégrant celui des jeunes pourrait être facilités par le programme LEADER.

Par exemple, la compétence dans les pratiques des langues est de plus en plus un critère d'employabilité. Dans les territoires ruraux et en fonction des milieux socio-professionnels, la discrimination s'accroît. Il serait intéressant de pouvoir innover dans ces domaines (échanges de projets de coopérations européens, chantiers européens,...).

Culture :

L'action culturelle participe pleinement à l'attractivité du territoire et à l'image que s'en font les habitants et les visiteurs.

De nombreuses initiatives existent sur nos territoires, parfois ancrées dans l'histoire, souvent ponctuelles et fragiles. Or, la culture peut constituer un souffle de développement dès lors que l'on y accorde un minimum d'ambition. Le programme LEADER pourrait faciliter une mise en réseau des acteurs culturels du territoire et aider à l'étude et à la conception de projets innovants, rassembleurs et permettant d'atteindre le niveau d'ambition requis.

Insertion :

Des innovations sont possibles dans les « chantiers propres » notamment avec l'utilisation d'outils électriques (réductions de la pollution sonore). Les chantiers d'insertion sont prêts à relever cet enjeu, le programme LEADER pourrait les accompagner à accroître leur marché.

Services aux entreprises, créations et installations :

Il est important d'améliorer l'attractivité de notre territoire afin de capter des créateurs et entrepreneurs. Nous devons réfléchir à la manière de les accueillir et les accompagner dans leur processus de création et d'installation. Il est important de favoriser la création d'entreprise du secteur classique mais aussi de celui du champ de l'économie sociale et solidaire.

La question du champ d'activité de ces structures se pose : comment répondre à la « Sylver économie » ? Cela passe aussi par des outils, des services et des réseaux numériques performants sur nos territoires.

Il faut mieux diffuser et valoriser les dispositifs d'accompagnement. Par exemple le programme LEADER pourrait organiser des rencontres annuelles entre les projets qu'il a accompagné et inviter largement les acteurs du territoire pour leur présenter ce dispositif.

Développement durable :

De nouveaux besoins et services émergent sur ce secteur. Cette émergence est notamment liée aux changements de pratiques (circuits courts, mobilité, transition écologique,...) des habitants.

Il faut promouvoir les démarches innovantes dans ce secteur pour les essaimer, comme par exemple le projet de suivi de maisons et familles « autonomes » porté par une association dans le cadre d'un agenda 21.

Le programme LEADER pourrait permettre de recenser ces initiatives et d'en tirer des enseignements en vue de les diffuser et de les rassembler.

Liste des participants :

Alinat Sandrine	IUT
Arnaud Jean	Pays dignois
Arnoux Sébastien	OT Digne-les-Bains
Astier Michel	Commune de Seyne
Avinens René	CCLVD
Baron Dominique	Commune de Seyne
Bartolini Bernard	Pays dignois
Berthoud Sabrina	CR PACA
Bidalot Laetitia	Pays dignois
Blot Michel	Commune de Montclar
Bonnafox Pascale	CG 04 Territoires et Europe
Bonte Jacques	Commune de Volonne
Boudin Denis	DGS CCMD
Bourel Jean-Luc	La Fontaine de l'Ours
Bravay Jean-Philippe	Camping l'hippocampe
Chabal Nadia	Pays dignois
Charbonnier Christian	Chambre d'agriculture 04
Charriau Colette	CR PACA
Chatard Gilles	CCMD/ Maire de Malijai
Cheron Guilène	Commune de Barras
Cheylan Jean-Paul	UPRO
Clamens Lise	CR PACA SITDP
Combe Gérard	CCMD
Cosserat Sandrine	Pays Durance Provence
Crépon Elsa	CCABV
Dalcant Jacques	Conseil de développement du Pays Durance Provence
Denier Huguette	AIDE
Deorsola Jean-Paul	CCMD / Maire de Mallefougasse
Deschamps Denise	ADIT
Desvaux Robert	Pays dignois
Drif Yamina	Pays Durance Provence
Dubouchet Daniel	ADMR 04
Duchenne Isabelle	ALPE
Dulau Marie-France	Commune de Solonnet/Association baladin de la blanche
Esposito Julie	Conseil de développement du Pays dignois
Etcheverry Henry	Conseil de développement du Pays dignois/ Ligue de l'enseignement 04
Faure Bernard	Association La Javie autrefois
Filly Jean-louis	Commune de Montclar
Fiorani Agnés	CPIE04
Fourel Didier	Bioval+
Giraud Eliane	Commune de Verdache
Giraud François	CCIT04
Goletto Chantal	La Ruche
Grégoire Sandra	ASSOVAL

Guiho Steeven	Pays dignois
Guironnet Yann	Citoyen
Gulet Pierre	Association Point rencontre
Hamadache Karine	ADIT
Hermitte Francis	Commune de Seyne
Humeau Lauraine	CCABV
Isoard Roger	Commune d'Auzet/ CCPS
Isoard Sandrine	Ville de Digne-les-Bains
Izazar Laurence	Association Vallée du Bés
Jaubert Marie-Ange	MDE04 CCMD
Jugant Jean-Marc	Commune de Volonne
Julien Catherine	Pays Durance Provence
Vignarath Aurore	GESPER
Klein Tristan	Piles04
Lafond Géraldine	CIDFF04
Lafontaine Stéphanie	CCLVD
Laurent Patrick	Gite de flagustelle
Le Breton Alain	Objectif Nature en Haute Provence
Lecarpentier Michel	UDAF04
Leporati Jean-Jacques	AIDE
Marois Noline	Chambre d'agriculture 04
Mazal Ambroise	CCABV
Michel Eric	ACD2
Monin Anne	CMA04
Montel Frédérique	Association Mille et une Feuilles
Nevière Alexandre	Pays dignois
Pagès Jean-Simon	Pays dignois
Palisse Denis	Commune d'Auzet
Paris Guillaume	UDAF04
Penaud Sophie	Citoyenne
Perrin Maiwenn	Ville de Digne-les-Bains
Pesce Jean-Pierre	Conseil de développement du Pays dignois
Plantin David	Fruits anciens
Plazolles Martine	Association Vallée du Bés
Poulain Henry	Fruits anciens
Putz Françoise	Association Vallées du Bés
Quilliric Fanny	UPRO
Rastelli Edith	OT Digne-les-Bains
Rinjonneau Anne	CG 04 Tourisme
Savornin Mireille	USB/Nature Culture Ent'Pot/FOL
Simon Michel	Commune d'Auzet
Teston Jessica	Pays Durance Provence
Teyssier Bernard	CCABV/ Ville de Digne-les-Bains
Valery André	Conseil de développement du Pays dignois
Veillerette Camille	Commune de Montclar
Villard Serge	CFPPA
Viti-Bertin Florence	ADT04
Volle Aurélie	UPRO
Zanutti Camille	Energ'étique04

